



Séance du 3 décembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence  
sous la coordination de Christine Desouches et Marc Aicardi de Saint-Paul  
présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

*« L'avenir des Espaces politico-linguistiques et culturels »*

### **Propos introductifs**

#### **Les regroupements politico-linguistiques et culturels : similitudes et différences**

**Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM**

Si dans le titre, nous avons qualifié ces espaces de « politico-linguistiques et culturels », c'est parce que le type de relation qu'ils induisent ne peut pas se limiter au seul critère de la langue. Et même si elle est importante, elle n'est qu'un aspect qui justifie leur construction.

L'appartenance à l'un ou l'autre regroupement n'étant pas exclusive, un certain nombre d'Etats font maintenant partie de plusieurs ensembles, par opportunisme politique, ou encore parce qu'ils se situent géographiquement dans une région où une autre langue que la leur est dominante. C'est ainsi que des Etats non anglophones ont rejoint le Commonwealth il y a peu : le Mozambique en 1995, puis le Rwanda en 2009. Le Gabon et le Togo seraient d'ailleurs tentés de les imiter prochainement.

Quant à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), si son socle est constitué d'Etats membres essentiellement issus de l'Empire français, ou belge, elle a été élargie à de nombreux pays qui n'avaient pas vraiment de passé commun avec la France. Je n'en citerai que quelques-uns : l'Albanie, l'Arménie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, ou la Roumanie. Et il faut bien reconnaître que si certains pays, majoritairement lusophones en sont membres, c'est parce que le français était la seconde langue du temps de la colonisation portugaise. Le Nigéria, géant anglophone de l'Afrique de l'Ouest a quant à lui été tenté de rejoindre l'ensemble francophone en 1995. Mais c'était à un moment où il était en délicatesse avec le Commonwealth.

En revanche, la Communauté des pays lusophones, créée en 1996, soit 22 ans après la « Révolution des œillets » du Général Spínola, ne compte que des anciennes possessions portugaises parmi ses membres.

Le phénomène d'appartenance à des ensembles, paradoxalement caractérisés par l'utilisation de la langue de l'ancien colonisateur pour la majorité de ces Etats peut s'expliquer. En effet, il relève de la part des anciens pays sous tutelle étrangère, d'un souci de diversification, dans un monde globalisé où il faut faire bloc, face aux ambitions planétaires des deux grandes



puissances que sont les Etats-Unis et la Chine. Ces ensembles peuvent contribuer à éviter aux pays membres pris individuellement, le tête-à-tête déséquilibré avec ces géants.

Toutefois, ces espaces revêtent des réalités de nature différente, entre l'ensemble anglophone et les autres.

Nous constatons que contrairement aux autres regroupements, le Commonwealth ne date pas de la fin de l'Empire britannique. Le Commonwealth of Nations a tissé des liens forts avec ses possessions devenues Dominions très tôt, anticipant ainsi l'inéluctable transformation, puis désagrégation de l'Empire. A cette époque, ils étaient tous à majorité blanche, à part l'Afrique du Sud, où les Blancs présidaient néanmoins aux destinées d'un pays peuplé majoritairement de non-Blancs. Il est vrai que l'accession à l'indépendance des Indes en 1949, puis des autres territoires sous tutelle britannique a accru mécaniquement le nombre de ses membres.

En second lieu, c'est la Reine d'Angleterre qui est depuis l'origine, le chef de cette organisation intergouvernementale. Elle le chef d'Etat de 15 royaumes, depuis que la Barbade est devenue une République, sur 54 Etats membres, avec une population de plus de 2.5 Milliards d'habitants, sur une superficie de 30 millions de Km<sup>2</sup>.

Il y a donc un lien organique, qui n'est pas que théorique, entre le chef de l'Etat britannique et les pays membres ; ce qui n'est pas le cas des autres regroupements. Non seulement l'anglais est la langue réellement parlée par la très grande partie de cet ensemble, mais il y a un semblant de citoyenneté du Commonwealth, dans la mesure où n'importe quel ressortissant d'un pays membre peut demander l'assistance consulaire de l'ambassade britannique locale.

Tout cela crée un véritable sentiment d'appartenance à un espace commun beaucoup plus solide que celui qui existe dans les autres regroupements.

Sans vouloir préjuger des développements de nos orateurs, force est de constater que la création de ces espaces n'est que la tentative pour les anciens Empires coloniaux de se réinventer, tout en gardant une certaine influence sur leur ancien pré carré.

La question se pose aujourd'hui de savoir si ces regroupements sont toujours aussi pertinents, tant au plan politique qu'économique. En effet la donne a changé au plan international depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Même si l'histoire et la référence à une langue commune sont des facteurs importants, les deux grandes puissances actuelles se construisent sur d'autres critères. La langue anglaise, est devenue *de facto* la *lingua franca* utilisée par facilité par la planète entière. Les contrats internationaux sont quasi intégralement rédigés dans cette langue et l'usage du français, comme langue diplomatique, se réduit année après année. De surcroît, ce quasi-monopole linguistique a des conséquences sur les pays non anglophones. En effet la maîtrise de l'anglais aggrave encore plus le clivage entre les



« somewhere » et les « nowhere », selon la formule du Britannique David Goodhart, auteur de « The Road to Nowhere ».

Alors, quel avenir prédire à ces organisations intergouvernementales ? Etant un adepte de la *realpolitik*, je dirais que ces ensembles ne sont qu'une survivance d'un prestigieux passé ; qu'ils font partie de la panoplie du soft power des anciens colonisateurs, mais qu'ils ne sont plus au centre de l'échiquier mondial actuel. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille s'en désintéresser, tout au contraire. Ils peuvent constituer des *fora* au sein desquels des consensus peuvent se faire jour, sans toutefois en exagérer la portée.

Je reconnais bien volontiers que le point de vue que je viens d'exposer peut sembler à certains un tantinet provocateur. Mais les éminents intervenants auxquels je cède maintenant la parole ne manqueront pas de nuancer mes propos et d'envisager des pistes pour que ces ensembles puissent se réinventer, sous peine de devenir de coquilles vides.